



Municipalité de Palmarolle

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Au cours de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue le 22 mai 2018, à 19 h, au bureau municipal au 499, route 393, à Palmarolle, ceux-ci ont adopté le *Règlement n° 310 intitulé : Règlement décrétant une dépense de 200 000 \$ et un emprunt de 200 000 \$ pour l'achat d'un camion-benne pour le service de voirie.*

Au cours de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue le 22 mai 2018, à 19 h, au bureau municipal au 499, route 393, à Palmarolle, ceux-ci ont adopté le *Règlement n° 311 intitulé : « Règlement décrétant une dépense de 1 034 320 \$ et un emprunt de 1 015 170 \$, pour le remplacement du système de réfrigération et l'installation d'un système de récupération de chaleur à l'Aréna Rogatien-Vachon ».*

Le *Règlement numéro 310* a été approuvé par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) le **12 juillet 2018**.

Le *Règlement numéro 311* a été approuvé par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) le **20 juillet 2018**.

Lesdits règlements entrent donc en vigueur le jour de leur publication et de leur approbation par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT).

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal lors des heures d'ouverture du bureau, du lundi au jeudi, de 9 h à 16 h.

DONNÉ À PALMAROLLE CE TRENTE-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET 2018

CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE SOUSSIGNÉE, CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À PALMAROLLE, CERTIFIÉE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES, LE TRENTE-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET 2018, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE TRENTE-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET 2018.

CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

